

l'entreprise. Le gouvernement a fourni des fonds et a des représentants au sein du conseil d'administration de la société. C'est là une évolution intéressante de la vie économique canadienne et il est temps que le ministre nous renseigne clairement à ce sujet. Il pourrait nous dire ce que l'on fait et, d'une façon générale, le nombre d'acres concédées à des compagnies canadiennes, quelle proportion de cette vaste étendue de terrains pétrolifères a été concédée à des compagnies étrangères et ce que le gouvernement compte faire pour commercialiser les ressources du Grand Nord. J'ai beaucoup lu à ce sujet. En fait, je possède des volumes bourrés de renseignements et d'évaluations, écrits par divers auteurs; tous relèvent le coût fantastique de l'extraction du pétrole dans le Grand Nord et signalent les grandes difficultés que pose le transport des produits vers les marchés du Sud, de l'Ouest et de l'Europe.

Nous devons obtenir des réponses à ces questions. Le gouvernement a-t-il un programme pour la commercialisation rationnelle de ce produit une fois qu'on aura découvert assez de gisements pétrolifères? Devrait-on construire des pipe-lines? Existe-t-il un programme que les députés pourraient voir? Le ministère peut-il se confier au peuple canadien? Ce genre de renseignements est nécessaire pour les députés comme pour le grand public. Je ne crois pas que nous allons trop loin quand nous demandons qu'une politique semblable soit arrêtée. Il se peut qu'au point où nous en sommes une politique générale et à long terme soit appropriée, mais il ne fait aucun doute qu'on a besoin d'un programme qu'on puisse voir et comprendre.

Il y a un autre aspect de l'exploitation pétrolière que j'aimerais qu'on discute à la Chambre. Je pense aux régions du plateau continental du Canada—il y en a une au large de la côte ouest de la Colombie-Britannique, une autre au large de la côte est et une troisième dans la région arctique, qui pourrait s'avérer une des plus grandes réserves de pétrole du monde entier.

Nous avons tous entendu parler des importantes découvertes de gisements pétroliers en Alaska; nul doute que ces ressources s'étendent jusque dans les eaux de l'Arctique, que le Canada a toujours tenues comme siennes. A ce sujet, il est grand temps que le gouvernement fasse une déclaration claire et nette quant à l'autorité que nous comptons exercer dans cette région, car ces réserves pourraient constituer des ressources considérables pour notre pays dans les années à venir. Il n'y a pas si longtemps, l'Arctique n'était considéré que comme une étendue désolée et gelée,

méconnue de tous les pays. Depuis lors, d'autres pays y ont découvert de vastes ressources. Le Canada doit s'en rendre compte à son tour; le gouvernement reconnaît, j'en suis sûr, la nécessité de faire valoir ses droits d'une façon incontestable, en ce qui concerne nos régions polaires.

Revenons au plateau continental. J'aimerais que le ministre déclare nettement ses intentions en ce qui concerne cette région. D'après les rapports que j'ai lus, les richesses potentielles du littoral atlantique du Canada sont immenses. Si l'on y découvrait du pétrole en quantité importante, ce serait sans aucun doute une aide appréciable pour une région qui a grand besoin d'aide; le revenu par tête des habitants se verrait fortement accru et une étape décisive dans la voie de la réduction des disparités régionales aurait été franchie. Rien ne dit que des programmes d'exploration ne seront pas entamés, le cas échéant, avec l'assistance du gouvernement fédéral travaillant en liaison étroite avec les provinces intéressées; peut-être en sortirait-il alors quelque chose.

Je n'en dirai pas plus en ce moment. Je présume que d'autres députés sont aussi désireux de prendre la parole au sujet de ce bill. Il est possible que, lorsque le bill sera renvoyé au comité, certains amendements soient proposés aux divers articles.

Avant de reprendre mon siège, je voudrais insister encore auprès du ministre pour qu'il fournisse à la Chambre des renseignements plus précis sur le programme de conservation du pétrole et du gaz et beaucoup plus de détails que ce qui est énoncé dans le bill dont nous sommes saisis. Il devrait donner aux Canadiens de meilleures indications quant au parti que le gouvernement entend prendre. Personnellement, je recevrais avec plaisir l'assurance que tout le potentiel des ressources pétrolières que recèle le Nord et qui fait l'objet du bill soit, autant que possible, exploité par les Canadiens dans l'intérêt du pays. C'est la pensée que je laisse au ministre en l'assurant que ce sentiment est fort répandu d'un bout à l'autre du pays. J'espère que les politiques et les programmes que son ministère mettront au point seront orientés dans ce sens.

M. R. J. Orange (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je crois que ce bill nous a été donné à un moment très favorable de la mise en valeur des ressources du Nord.

Comme beaucoup d'autres députés, je suis retourné dans ma circonscription pendant ces dix derniers jours. J'ai passé beaucoup de